

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

Commune d' HENNEBONT

Lotissement : 4 lots

"LES HAUTS DE KERLANO"

PLAN DE VENTE ET DE BORNAGE

Article L115-4 du Code de l'Urbanisme:

"Toute promesse unilatérale de vente ou d'achat, tout contrat réalisant ou constatant la vente d'un terrain indiquant l'intention de l'acquéreur de construire un immeuble à usage d'habitation ou à usage mixte d'habitation et professionnel sur ce terrain mentionne si le descriptif dudit terrain résulte d'un bornage. Lorsque le terrain est un lot de lotissement, est issu d'une division effectuée à l'intérieur d'une zone d'aménagement concerté par la personne publique privée chargée de l'aménagement ou est issu d'un remembrement réalisé par une association foncière urbaine, la mention du descriptif du terrain résultant du bornage est inscrite dans la promesse ou le contrat..."

NOTA:

- Les constructeurs, architectes et dépositaires de permis de construire devront s'assurer au préalable de l'existence et de la position des réseaux sur le terrain, ou en demandant les plans de récolement au maître d'ouvrage.
- Il est obligatoire à chaque acquéreur de faire implanter sa construction principale par un Géomètre-Expert et faire vérifier le bornage de son lot à ses frais.
- Les branchements et réseaux divers indiqués sur le plan ont une position indicative et feront l'objet de plans de récolement après travaux.

LOT N°: 4

Superficie provisoire : ~~407~~ m²
390

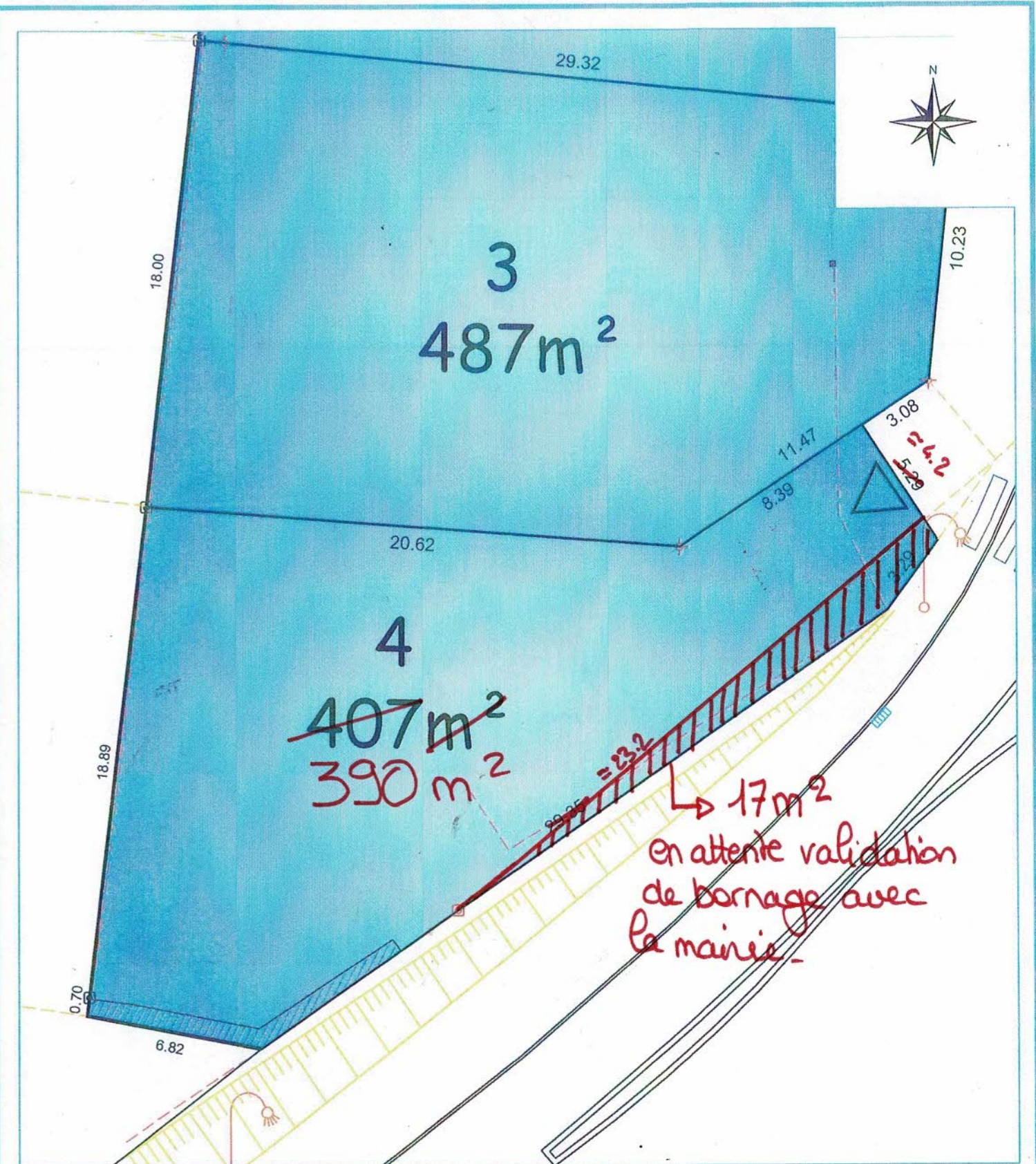
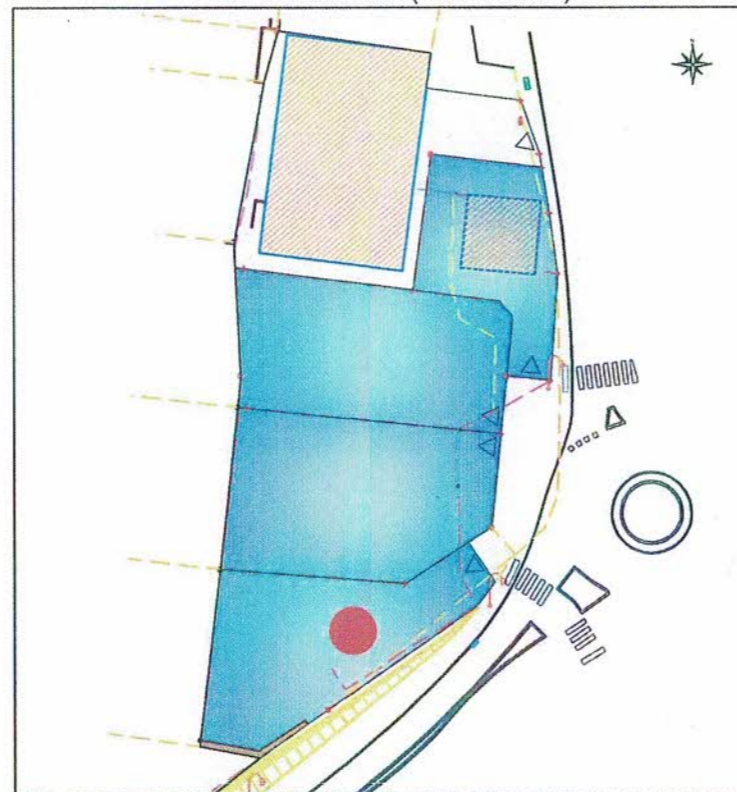
Réf. Cadastre : Section AN n° 948p-949p

Surface plancher maximale : 285 m²

Signature du Géomètre-Expert + cachet:

Ordre des Géomètres-Experts
SELARL NICOLAS ASSOCIES
Successeurs du cabinet HUIBAN
Jean Charles HINAULT - N° Inscription à l'ordre 05483
3 Avenue Françoise GIROUD
56700 HENNEBONT
Tel: 02 97 36 25 02

Plan de situation (sans échelle)



LEGENDE

- ZONE CONSTRUCTIBLE LOTS LIBRES
- Limite bornée
- 4.61 Cotation de lot
- Borne nouvelle
- Borne existante
- Clou nouveau
- Entrée de lot proposée

PLAN PROVISOIRE

La surface et les cotes sont approximatives et ne seront définitives qu'après bornage. Le découpage au niveau de l'entrée du lot est en cours de validation.

ECHELLE 1 / 200

Plan établi le 10.04.2020

Référence : H19-168



SELARL NICOLAS ASSOCIES - Géomètres-Experts
Successeur du cabinet HUIBAN
Agence d' HENNEBONT
3 Avenue Françoise Giroud - 56700 HENNEBONT
Tel: 02 97 36 25 02
E-mail: hennebont@sarlnicolas.fr



Lotisseur - Aménageur
Tel: 02 97 38 48 66
contact@urban-amenagement.fr
Siège social : 56920 Penderff